

Le Bureau s'est réuni le 28 février 2019, sur convocation du Président en date du 22 février 2019.

**Présents(es)** : F. CHARTREUX, A. HARMAND, J.P. COUTEAU, R. SILLAIRE, J. BOCANEGRA, R. ARNOULD, P. MONALDESCHI G. LIOUVILLE, E. PAYEUR, C. ASSFELD LAMAZE, O. HEYOB, J.L. CLAUDON, K. JUVEN, C. THERMINOT, P. HENNEBERT, D. PICARD

**Excusés(ées)** : J.L. STAROSSE, L. GUYOT

**Procuration** : L. GUYOT a donné procuration à J. BOCANEGRA

**BU2019-11 – INTERCOMMUNALITE (5.7) – PROJET D'ANIMATION « LA NUIT DE L'EAU AU CENTRE AQUATIQUE OVIVE »**

**La Nuit de l'Eau est un événement National et qui vise à sensibiliser le grand public, à l'importance de l'eau, ressource clé pour les populations du monde entier et collecter des fonds afin de financer les programmes de l'UNICEF d'accès à l'eau potable dans le monde.**

La Nuit de l'Eau s'impose à la fois comme un événement annuel, sportif et caritatif. Après le Togo, la Nuit de l'eau reverse depuis 2017 ses fonds collectés à un programme d'accès à l'eau potable pour les enfants en Haïti.

Pour l'édition 2019 qui se tiendra le 23 mars prochain, L'Union Sportive de Toul section Natation en partenariat avec la Communauté de Communes Terres Toulouises souhaitent mettre en place une soirée d'animation au centre aquatique Ovive.

Cette soirée comportera des animations (aquagym, aqua bike, baignades, défis...) encadrées par les MNS de l'UST et de la CC2T, mais également des baptêmes de plongée et démonstrations de plongées spécifiques...mis en œuvre par les clubs de plongée ADP et TPN, et diverses autres activités...

Lors de cette soirée, il sera également proposé :

- différentes expositions sur la sensibilisation à la préservation de l'eau, le service Environnement a été sollicité ainsi que l'Université de Lorraine,
- Une présentation de l'action de la CC2T sur la coopération décentralisée au Sénégal,
- Un quizz aux participants ou les réponses seront à chercher dans les différentes expositions...

Pour les lauréats du quizz, il est proposé d'offrir 10 entrées gratuites au centre aquatique.

Le tarif d'accès à cette soirée sera de 3 € et sera entièrement géré par l'USTN (il n'y aura pas d'ouverture de la Régie Communautaire). Une petite restauration ainsi que des boissons seront également mis à la vente par l'USTN, les profits seront en intégralité reversés à l'UNICEF.

**En conséquence, le Bureau communautaire est invité à :**

- Autoriser le Président à mettre à disposition à l'USTN, déclaré auprès de la Fédération Nationale de Natation comme organisateur principal, le centre aquatique Ovive le 23 mars de 18h, à minuit titre gratuit et à offrir 10 entrées pour les lauréats du quizz.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**